

UN ANNIVERSAIRE

OUVERTURE DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Il y a 250 ans aujourd'hui, 9 octobre 1918, le Petit Séminaire de Québec, dont l'établissement avait été retardé à dessein par le fondateur, ouvrait ses portes à ses premiers élèves.

Le Petit Séminaire de Québec et l'Université Laval sont unis par des liens si étroits de parenté, leurs rapports sont si fréquents, que les anciens élèves de l'une ou de l'autre institution ne nous reprocheront pas d'emprunter une page du *Canada Français*, publication officielle de cette dernière, pour rappeler, aussi brièvement que possible, cet intéressant anniversaire.

Les noms des élèves inscrits durant les cent premières années sont contenus dans un vieux registre intitulé : *Les Annales du Petit Séminaire*. Cette liste qui renferme un peu plus de neuf cents noms, est précédée du modeste préambule qui suit :

“ On a commencé le petit séminaire le premier jour d'octobre 1668 après avoir surmonté plusieurs difficultés.

“ Les motifs furent pour tirer les enfants de la corruption du siècle, du libertinage où le naturel du pays les porte, les disposer à l'état ecclésiastique et les faire servir à l'Église,

avec décence, en leur apprenant le plain-chant et les cérémonies.

“ Ce qui donna occasion à cet établissement fut que M. Talon reçut un ordre de la cour de travailler à franciser les sauvages et, pour y réussir, proposa à Mgr de Laval, évêque de Québec, d'élever des enfants de la nation des hurons, et aux Jésuites, des algonquins ; et comme pour les franciser il était nécessaire de les mêler avec d'autres enfants français, l'on retira du collège des Jésuites, qui tenaient des pensionnaires, tous ceux dont on payait la pension en tout ou en partie. L'on fit pour ce sujet accommoder la vieille maison où avait logé madame Couillard que l'on avait achetée depuis quelques années. Il fut d'abord composé de huit français et de six hurons qui entrèrent le jour de la Saint-Denis. ”

Cette courte préface renferme cependant beaucoup de choses et les observations qu'elle suggère ne seront pas déplacées ici.

Remarquons d'abord que le Petit Séminaire a commencé le *premier jour* d'octobre, date qui durant plus de 150 ans devait demeurer celle de la rentrée des élèves. Mais alors pourquoi n'en a-t-on ouvert les portes que huit jours plus tard ? Serait-ce que les travaux de réparation et d'installation n'étaient pas achevés, ou bien parce que l'on avait choisi le jour de la Saint-Denis, l'un des saints les plus populaires de la France, le premier évêque de Paris, pour en faire l'inauguration ? Personne n'a encore répondu à ces questions et nous n'avons qu'à imiter cette prudente et honnête réserve.

Ce qui paraît certain c'est que tout récemment encore, on ne songeait pas à cet établissement. Avec ce sens de l'équité que ses adversaires mêmes lui reconnaissent, Mgr de Laval avait jugé que les Pères Jésuites ayant un collège classique bien organisé, il ne serait ni juste ni opportun d'entrer comme en concurrence avec eux à une époque où la colonie ne renfermait, pour ainsi dire, qu'une poignée d'habitants. Il atten-

dit donc ; mais, pour prendre part à cette bonne œuvre qu'est l'instruction et l'éducation des enfants, il voulut payer, en tout ou en partie, la pension d'un certain nombre d'élèves, choisis surtout parmi ceux-là qui montraient quelques dispositions pour l'état ecclésiastique. C'était à la fois une aide aux parents et un témoignage de satisfaction donné aux Jésuites.

Les choses allaient ainsi depuis quelques années, au contentement de tous, lorsque, durant l'été de 1667, Talon reçut une lettre de Colbert dans laquelle celui-ci insistait beaucoup sur la *francisation* des sauvages. L'intendant n'eut pas de peine à entrer dans les vues de son maître. Les Jésuites, les Sulpiciens et Mgr de Laval furent mis au courant des désirs ou, pour mieux dire, des ordres du ministre et tous, malgré le peu d'espoir qu'ils fondaient sur une pareille entreprise, se déclarèrent disposés à en faire l'essai, sincèrement et loyalement. Et c'est ainsi que, renonçant à sa première idée, Mgr de Laval en vint à ouvrir son petit séminaire plus tôt qu'il ne l'avait pensé tout d'abord.

Mais ce n'est pas d'un mot que l'on met sur pied une semblable institution. Aussi bien, l'on n'y réussit, disent les Annales, qu'après " avoir surmonté plusieurs difficultés ". En effet, n'y aurait-il eu que la question du logement que c'était déjà beaucoup. Où placer ces douze ou quinze enfants que l'on se proposait de réunir en communauté ? Le nouveau bâtiment du grand séminaire, terminé depuis peu, était vaste, sans doute, mais il était occupé par l'évêque, les curés-missionnaires et les séminaristes. La petite maison de madame Dupont où pensionnaient, quelques années auparavant, un certain nombre d'élèves du collège, avait fait place au presbytère en 1663. Bref, il semble qu'il n'y eût pas de logement convenable à mettre à la disposition des futurs écoliers. Mais les autorités du séminaire eurent vite fait de trouver la solution de cette difficulté.

Le 10 avril 1666, Mgr de Laval avait acheté de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard, un assez

vaste terrain sur lequel il y avait, entre autres bâtiments, une maison située à l'endroit où s'étend aujourd'hui l'aile du séminaire occupée par la procure, la chapelle intérieure, etc. Avait-on songé que ce modeste logement pourrait être le berceau du petit séminaire que l'on se proposait d'établir plus tard et qui s'appellerait demain "le petit séminaire de l'Enfant-Jésus"? C'est ce qui arriva pourtant.

Cette vieille maison qui mesurait trente pieds sur vingt-cinq environ, était flanquée d'une petite allonge à laquelle on fit, comme au corps principal, toutes les réparations et améliorations nécessaires. L'intérieur fut accommodé pour les circonstances, et bien que les appartements ne fussent pas spacieux, ils étaient suffisants pour une communauté de douze à quinze personnes.

Il est facile de se représenter ce que devait être ce modeste intérieur : une salle d'étude pouvant en même temps servir de salle de récréation ; le réfectoire et un petit parloir ; sous le toit, enfin, le dortoir commun avec une chambrette pour le surveillant. L'allonge, en partie réservée à la cuisine, servait aussi de logement aux deux serviteurs. D'appartements pour les classes, il n'était pas question puisque les enfants continueraient à suivre celles du Collège. Pas besoin de chapelle non plus, la cathédrale étant à deux pas et les écoliers devant y faire les fonctions d'enfants de chœur. Une cour de récréation, taillée à même le jardin qui s'étendait en arrière de la maison, jusqu'au bord du coteau, achevait de donner au nouvel établissement la physionomie d'un vrai pensionnat.

Voilà, en quelques mots, ce que, avec un peu de bonne volonté, on peut lire entre les lignes de la citation que nous avons faite plus haut.

Tout étant prêt au jour fixé, les enfants se présentèrent au nombre de treize : sept français et six hurons. Nos *Annales* qui ont inscrit leurs noms ce jour-là les ont conservés

avec soin jusqu'à présent et il nous fait plaisir de les remettre encore une fois sous les yeux de nos lecteurs.

Nous devrions peut-être commencer par les sauvages, mais ces noms extraordinaires n'intéresseraient pas et nous croyons inutile de les livrer de nouveau à l'impression. Il n'en est pas de même pour les petits français canadiens qui, les premiers, ont ouvert cette liste, laquelle se continue toujours et s'augmente chaque année. Voici leurs noms avec quelques notes qui feront mieux connaître ces enfants et la carrière qu'ils ont suivie plus tard.

Pierre et Claude Volant, fils de Claude Volant de Saint-Claude et de Françoise Radisson, étaient nés aux Trois-Rivières ou du moins y avaient été baptisés en novembre 1654. Entrés au collège de Québec depuis quelques années, ils y faisaient leur Quatrième lorsqu'ils furent appelés au séminaire de Mgr de Laval. En bons frères jumeaux qu'ils étaient, ils se suivirent, comme par la main, jusqu'à leur ordination, laquelle eut lieu le 17 septembre 1678. Les exigences du ministère les forcèrent alors à se séparer, mais elles ne les empêchèrent pas de se rencontrer de temps en temps et de s'aimer toujours.

Pierre, après avoir été missionnaire en différents endroits, mais plus particulièrement à Repentigny dont il fut curé en titre dès 1684 et où il demeura définitivement à partir de 1692, s'en revint à Québec en 1708 et y mourut le 3 janvier 1710.

Comme son frère, Claude desservit d'abord quelques paroisses, par voie de mission, puis, en 1684, il fut nommé à la cure de Batiscan. Cinq ans plus tard, on le trouve à Sorel, et en 1693, à Varennes, où il devait demeurer vingt-sept ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort arrivée en 1719.

Pierre Pellerin dit Saint-Amand était, lui aussi, originaire des Trois-Rivières. Né en juillet 1656, il avait donc un peu plus de douze ans. Après deux ou trois années de séminaire, il entra chez les Récollets et passa probablement en France où il fit profession sous le nom de Père Ambroise.

Il revint au Canada et l'on peut voir son nom aux registres de Saint-Joseph de Lévis, en 1684-85, et de Champlain, en 1688. Il décéda, dit-on, en juillet 1689.

Jean Pinguet, baptisé à Québec le 8 décembre 1655, était le compagnon de classe des frères Volant, mais il ne fut ordonné prêtre que le 21 décembre 1680. Il desservit tour à tour les paroisses de Saint-Augustin, de Saint-Joseph de Lévis, du Cap Saint-Ignace et de Beaumont. Après un ministère actif et fructueux, il se retira à Québec, où il mourut le 20 mars 1715. Il avait été l'un des premiers chanoines de Québec, nommés et installés le 12 novembre 1684.

Paul Vachon, né à Beauport mais baptisé à Québec, avait douze ans en 1668 lorsqu'il fut retiré du collège où il faisait sa Sixième. Il embrassa, lui aussi, l'état ecclésiastique et fut le confrère d'ordination de Jean Pinguet. Il fit du ministère paroissial durant près d'un demi-siècle et il approchait de ses noces d'or sacerdotales lorsqu'il mourut au Cap-de-la-Madeleine, le 7 mars 1729.

Michel Poulin, des Trois-Rivières, âgé de treize ans, et *Jean-Baptiste Haslay (Hallé)*, de Lauzon, à peine âgé de neuf ans, le plus jeune de tous par conséquent, ne firent pas un long séjour au séminaire. Ne se sentant point de dispositions pour l'état ecclésiastique, ils retournèrent aux travaux des champs et devinrent de bons et utiles colons. Poulin mourut relativement jeune, en 1694, ne laissant que deux enfants, tandis que Hallé, père d'une nombreuse famille, ne termina sa carrière qu'en 1726.

Tels furent les sept élèves canadiens qui vinrent s'inscrire au Petit Séminaire de Québec, le 9 octobre 1668.

Serait-il téméraire de penser que ces chers enfants avaient bien le cœur un peu gros ce jour là ? Que des larmes même aient perlé à la paupière de l'un ou de l'autre, nous n'en serions pas surpris, et on dut les en aimer davantage. Même à cet âge, on ne se sépare pas sans qu'il en coûte de maîtres zélés et dévoués dont on a connu et goûté toute la tendresse; on ne quitte pas sans regrets ces aimables compagnons d'études et

de jeux avec lesquels, partageant les mêmes peines et les mêmes joies, on a vécu des années entières. Ils auront bien, pour tenir lieu des absents, quelques nouveaux compagnons, mais ce sont des petits sauvages, et ils s'apercevront bientôt s'ils ne le savent déjà, que ces enfants des bois, tout sympathiques qu'ils sont, ont un caractère, des habitudes et jusqu'à des façons de penser bien différentes des leurs.

Retrouveront-ils au moins dans les supérieurs et les maîtres d'aujourd'hui quelque chose de la patience, de la bonté, de l'affection de ceux d'hier ?

Rassurez-vous, chers enfants. C'est votre bienfaiteur, celui-là même dont vous savez la générosité, qui vous appelle dans son séminaire et votre séminaire. Il vous logera, vous nourrira, vous entretiendra. Il vous servira tout à la fois de père et de mère. Et comme, à cause de son rang, de sa dignité, de ses occupations surtout, il ne saurait descendre à tous les détails d'une semblable administration, il nommera, pour le remplacer auprès de vous, d'autres lui-même, des prêtres et des séminaristes qu'il a formés et auxquels il a insufflé son esprit de zèle et de dévouement pour tous avec, en particulier, son amour pour les petits.

Sur le seuil de l'humble mais hospitalière maison que l'on venait d'aménager pour eux, les nouveaux venus trouvèrent donc des amis pour les accueillir : Mgr de Laval, Vicaire Apostolique de toute la Nouvelle-France, un bienfaiteur sans doute, mais avant tout un père qu'ils allaient apprendre à apprécier et à aimer chaque jour davantage. Près de lui, M. de Bernières, grand vicaire et curé de Québec, leur supérieur maintenant puisqu'il l'était de tout le séminaire. On parlait dans tout Québec de sa condescendance, de ses belles manières, de sa bonté. Pourrait-il être moins affable et moins dévoué pour eux, enfants de sa propre maison ? Assurément non.

Là aussi, accueillant et souriant, se tenait un autre tout jeune prêtre dont la tendresse paternelle et un dévouement inlassable allaient, quarante années durant et sans jamais

s'épuiser, se répandre de mille façons sur ce petit séminaire qu'on inaugurerait en ce jour et dont il serait le premier directeur. M. de Maizerets, car c'était lui, n'était un étranger pour personne à Québec où il était universellement aimé et respecté. Les petits sauvages eux-mêmes ou du moins leurs parents avaient appris depuis plusieurs années déjà à apprécier les rares et belles qualités de celui que dans leur langue ils avaient nommé Sassenhak8i et personne ne pouvait leur être plus acceptable et plus agréable.

Nous aimons à croire que le procureur de la maison, l'abbé Dudouyt, l'une des figures sacerdotales les plus sympathiques de ces temps éloignés, était aussi présent à cette première entrée des élèves. Certes, il s'agissait moins de recevoir que de donner aux nouveaux arrivés, et ce sera bien souvent le cas dans la suite, mais précisément pour cette raison il voulait s'assurer par lui-même que rien d'essentiel ne manquerait au bien-être de ces chers enfants.

Les autres prêtres du séminaire, les Morel et les Pommier, les Morin et les Fillon, occupés dans les missions voisines de Québec, purent-ils se rendre à la maison pour la circonstance ? Nous n'en savons rien. Ils y étaient du moins d'esprit et de cœur. Avec leur évêque et ses dévoués collaborateurs, ils auraient été heureux de dire, à leur tour, un mot de bienvenue, une parole d'encouragement à ces jeunes recrues destinées, ils l'espéraient du moins, à les remplacer, un jour ou l'autre, dans le dur labeur du ministère paroissial.

Pour compléter cette réunion de famille, il n'aurait manqué que les élèves du grand séminaire. Et pourquoi donc ne s'y seraient-ils pas trouvés ? Ce qui est certain c'est que l'un d'eux avait été choisi comme surveillant pour agir sous la direction de M. de Maizerets. Que ce fût Charles-Amador Martin, Louis Petit ou Pierre de Francheville, peu importe.

En présence de tous ces *collets blancs*, c'est ainsi que les hurons appelaient les prêtres du séminaire, les petits sauvages se trouvèrent peut-être un peu décontenancés ; les canadiens,

au contraire, accoutumés à la vie de communauté chez les Jésuites, durent se sentir à l'aise, dès le premier moment. Quoi qu'il en soit, la journée du 9 octobre 1668 ne fut marquée, semble-t-il, par aucune cérémonie particulière. Ce fut l'entrée et rien autre chose.

Le lendemain, nos écoliers devenus des pensionnaires-externes, si l'on peut s'exprimer ainsi, se rendirent au Collège pour 7½ heures. Chacun des anciens reprit sa place dans sa classe respective et les hurons allèrent probablement grossir le nombre des pupilles plus ou moins turbulents à qui le bon frère Gilles Mesnard enseignait l'A. B. C. et cœtera.

Deux cent cinquante ans ont passé depuis ce jour où les premiers élèves du Petit Séminaire de Québec ont endossé le *capot* d'écolier que la chronique nous assure y avoir été en usage de tout temps. Treize mille et plus se sont inscrits à la suite de ceux dont nous avons donné les noms plus haut. Aux treize enfants enregistrés le 9 octobre 1668, la présente année 1918 pourrait opposer ses deux cent quarante nouveaux. Mais, en vérité, ceci n'est pas l'essentiel. Le devoir qui s'impose aujourd'hui à tout bon élève du séminaire, ancien ou nouveau, c'est de remercier la divine Providence des grâces sans nombre répandues sur cette maison dans le passé ; c'est de demander à Dieu de lui continuer sa protection et ses faveurs afin que, fidèle à sa vocation, elle poursuive son but en faisant, plus nombreux que jamais, des hommes et des chrétiens qui soient un jour l'honneur de l'Église et de la patrie. Et c'est pourquoi si nous voulons sincèrement que le Petit Séminaire de Québec soit un véritable sanctuaire de la science, nous désirons avant tout qu'il reste, jusqu'à la fin, ce foyer de formation religieuse, intellectuelle et morale que rêvait d'établir, en 1668, son vénérable et saint Fondateur.

Amédée GOSSELIN, ptre.

Ce 9 octobre 1918